REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----&&-----

DECRET N° 2009-265 DU 16 JUIN 2009

Portant Elévation à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin à la dignité de Grand Officier de son Excellence Docteur Abdallah Abdul Mouhsin AL TURKY

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DE L'ETAT CHEF DU GOUVERNEMENT GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N°90 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
 - VU la Loi N°94 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU le Décret N°2008 637 du 27 Octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
 - VU le Décret N°2009 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU le Décret N°2005 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON GUEZO en qualité de Vice Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin :
 - VU les Décrets N° 88 337 du 29 Août 1988 et 99 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU la lettre N°214/PR/SGG/SGAG2 du 04 mai 2009 demandant la décoration du Docteur Abdallah Abdul Mouhsin AL TURKY dans l'Ordre National du Bénin.

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE

Article 1er: est élevé à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin à la dignité de Grand Officier, Son Excellence le Docteur Abdallah Abdul Mouhsin AL TURKY, Secrétaire Général de la Ligue Islamique Mondiale pour prendre rang du samedi 02 mai 2009, date de sa réception dans l'Ordre.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 juin 2009

Par le Président de la République,

Chef de l'Etat,

Chef du Gouvernement,

Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.

Dr Boni YAYI

Le Grand Chancelier de l'Ordre

National du Bénin

Dr Koubourath OSSENI

Ampliations: PR4 - AN4 - CC2 - CS2 - HCJ2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES30 - GCONB20 - SGG4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASEG - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 01.